

LE STADE MUNICIPAL

Lieu de monstration du régime de Vichy

Entre 1940 et 1944, le stade municipal de Vichy, construit au début du XX^e siècle, auquel avait été donné en 1932 le nom d'un cycliste local, Louis Darragon¹, fut l'un des lieux les plus emblématiques de l'espace symbolique de l'Etat Français. Alors que l'hôtel du Parc était le lieu du pouvoir, l'Eglise Saint Louis celui de la spiritualité, le monument aux morts celui du recueillement, le stade devint le lieu de monstration du régime et ce, selon plusieurs dimensions.

Bien entendu, en premier celle du sport. Dans la première moitié du XX^e siècle, le sport a été instrumentalisé par tous les régimes et dans tous les pays ; dès les années 1880, les Sokols ont servi de relais aux revendications nationales en Bohême. L'on sait également que l'initiative de Pierre de Coubertin de récréer les Jeux olympiques n'était pas dénuée d'arrière-pensées. Les premiers Tours de France, à partir de 1903, furent un moment de la création d'une géographie nationale et de l'identification à un territoire. Enfin, il est inutile de rappeler combien les Etats totalitaires utilisèrent le sport à des fins de propagande, qu'il s'agisse de l'Allemagne nazie mettant en scène les jeux Olympiques de 1936, l'Italie mussolinienne la Coupe du monde de football, l'URSS stalinienne multipliant les rassemblements de jeunes communistes. Le sport n'est donc pas une activité de loisir déconnectée de la société, mais bien une pratique sociale, dont les politiques ne peuvent se désintéresser, voire qu'ils utilisent à des fins qui ne sont pas que sportives.

Le régime de Vichy ne fait pas exception à la règle et si, de toute évidence, ses pratiques ne peuvent être strictement identifiables à celles des Etats totalitaires, il veut faire du sport un instrument de sa politique. A cette fin, il crée un Commissariat général à l'Education générale et aux Sports (CGEGS), dépendant du ministère de l'Education Nationale ; ce commissariat est confié d'abord, jusqu'en avril 1942 à un sportif illustre, le tennisman Jean Borotra, vainqueur à six reprises de la Coupe Davis avec les « Mousquetaires » dans les années 1920-1930. Ancien membre des Croix de Feu puis du PSF (Parti Social Français) du colonel de La Rocque, venu d'une droite autoritaire et antiparlementaire, Borotra entend procéder à une transformation profonde de l'organisation sportive ; il fait promulguer le 20 décembre 1940 une charte du sport qui place les fédérations sportives sous l'autorité de l'Etat, fixe une doctrine nationale en matière sportive ; il insiste sur des valeurs nouvelles dont le sport serait le vecteur : la discipline, le courage, l'ordre, le désintéressement, l'esprit de sacrifice et de camaraderie, contre l'individualisme destructeur et l'« esprit de jouissance ». Il encourage la pratique sportive, masculine et féminine, en privilégiant certains sports, considérés comme étant « de base », l'athlétisme, la natation en particulier, et entreprend une lutte contre le professionnalisme², symbole aux yeux des autorités du régime, d'immoralité, d'appât du gain, de vénalité. Bref, le sport est vu comme un moyen de réarmement moral, de régénération de la jeunesse³, de « virilisation » de la société, susceptible de créer une sorte de chevalerie moderne. La doctrine hébertiste, la « méthode naturelle » qui vise à mettre en avant, dans la pratique sportive, les vertus de résistance, devient une sorte de doctrine officielle, aussi bien pour le sport féminin que masculin. « *La culture physique sera à la base de la nouvelle éducation.*

¹ Louis Darragon (1883-1918), originaire de Vichy, fut, dans les années d'avant 1914, l'un des pionniers du cyclisme sur piste. Vainqueur de nombreux trophées nationaux et internationaux, titulaire du record du monde sur piste derrière dery, il meurt à la suite d'un accident en compétition en 1918.

² Interdiction de plusieurs sports professionnels : Rugby à XIII, badminton, tennis de table.

³ Un secrétariat à la Jeunesse est créé et confié à un auvergnat, Georges Lamirand, originaire d'Issoire et qui continua sa carrière politique après-guerre comme maire de la Bourboule.

Ce qui me tient le plus à cœur, c'est de faire comprendre à la nouvelle génération qu'on ne fait pas de grande race sans avoir de muscle »⁴ exhorte Jean Borotra. Il s'agit, pour Vichy, de « *refaire une race saine et robuste, travailleuse et joyeuse, disciplinée et entreprenante* »⁵. A partir d'avril 1942, suite au retour de Laval au pouvoir, Borotra est remplacé par le colonel Joseph Pascot, lui-même ancien rugbyman, qui accentue la politique sportive dans un sens plus radical. En conséquence, le stade devient un lieu essentiel de la mise en œuvre de la politique du nouveau régime, par la tenue de compétitions sportives, d'ampleur locale, régionale ou nationale, dont la presse rend compte, et qui sont à la fois un dérivatif pour une population en mal de loisir, et aussi, selon les idéologues du régime, le lieu d'expression d'une jeunesse « régénérée » par l'effort physique.

Mais, si sa dimension première demeure l'activité sportive, le stade est également, par sa capacité d'accueil, le lieu qui permet de rassembler des foules importantes, donne la possibilité d'organiser des défilés et donc de mettre en scène de façon très soignée, quasiment ritualisée, les cérémonies du régime qui donneront, par des mouvements d'ensemble soigneusement réglés, une impression visuelle d'unité et de puissance. Il devient le stade de la ville-capitale et, à ce titre, l'un des lieux des parades qui sont un des moments importants du vichysme.

Trois exemples parmi bien d'autres :

- Le 28 et le 29 juin 1941, y est organisé un grand rassemblement des Chantiers de la Jeunesse. Cette organisation, créée en 1940, regroupe tous les jeunes hommes de 20 ans en zone sud. Dans leurs cantonnements, ils sont occupés pendant huit mois à des travaux des champs ou en forêt, à des activités de groupe (sport) et sont soumis à des leçons où leur sont rappelées les valeurs de la révolution nationale⁶. L'objectif est évidemment de constituer une force d'encadrement pour la jeunesse, dont le régime veut faire le socle du redressement du pays. Le commandement des Chantiers est confié au général de la Porte du Theil. Le regroupement, organisé à Vichy, moins d'un an après la création des Chantiers, se veut donc grandiose. Annoncé de façon répétée par la presse aux ordres, il se traduit par la venue dans la capitale provisoire de plusieurs centaines de jeunes des Chantiers, depuis toutes les régions de zone sud mais aussi d'Afrique du Nord. Seul le stade municipal, que *La Montagne*⁷ qualifie d'« immense » peut accueillir un tel rassemblement. Après un défilé en ville, avec pour points de passage obligés l'hôtel du Parc et le monument aux morts, ces jeunes hommes en uniforme se rassemblent au stade, où selon la presse, « *la foule a afflué* », ils viennent se ranger face à la tribune officielle. Les honneurs sont rendus au chef de l'Etat, puis les participants entonnent à l'unisson un chant, avant que chaque groupement ne soit appelé et s'avance face au Maréchal Pétain. Celui-ci descend de la tribune, remet le drapeau des Chantiers au général de la Porte du Theil qui le transmet au chef du groupement. Selon le récit de *La Montagne*, « *L'Hymne au Maréchal s'élève, le défilé commence et va soulever l'enthousiasme de la foule, qui admire cette belle jeunesse, l'esprit de discipline, de fraternité et d'amour de la patrie* ».
- Le 31 août 1941, s'y déroulent les cérémonies qui célèbrent le premier anniversaire de la légion des Combattants, dont Pétain veut faire l'épine dorsale de son régime. Elles concluent trois jours de célébrations qui ont commencé avec l'accueil de délégations régionales en costume, se sont poursuivies par l'arrivée de la flamme jusqu'au monument aux morts, recouvert d'un immense drapeau tricolore, où Pétain l'a transmise à des athlètes chargés de la porter dans toutes les villes de

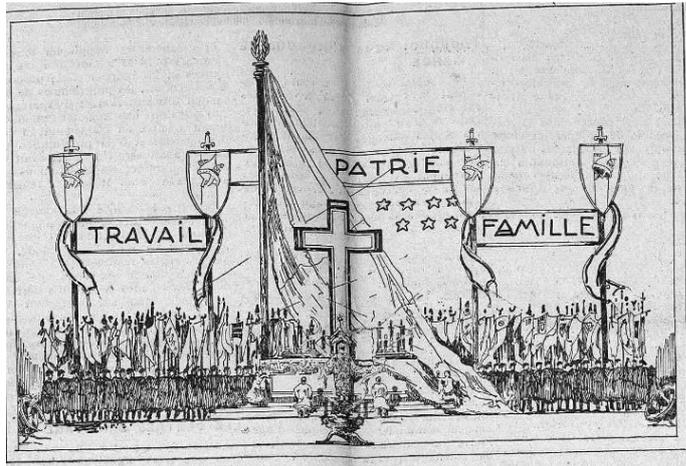
⁴ *La Petite Gironde*, 23 juillet 1940.

⁵ Revue *Education générale*, mars 1941

⁶ Olivier Faron, *Les Chantiers de Jeunesse, Avoir 20 ans sous Pétain*, Grasset, 23011

⁷ *La Montagne*, 30 juin 1941.

la zone Sud et même de d'Afrique du Nord. Le 31, à 9 heures, dans un stade décrit par *Le Progrès de l'Allier* comme « un immense cirque verdoyant », 15000 légionnaires sont alignés en colonne devant la tribune officielle. Après un défilé des fanions de chaque région, au son de la musique du 152^e RI, Pétain, accompagné de Darlan, de Caziot, Platon, Barthélemy, Huntziger, Pucheu, Valentin⁸, préside au lever des couleurs et accueille la flamme, la transmet à un grand blessé de 14-18, aveugle, qui guidé, la rallume sur une dalle de marbre.. Les 20000 légionnaires assistent ensuite à une messe devant un autel surmonté d'une grande croix et entouré de panneaux portant la devise de l'Etat Français. En présence de Mgr Gonon, évêque de Moulins, elle est célébrée par l'abbé Rapoutet, curé de Brugheas et responsable de la Légion dans ce village.



Maquette de l'autel installé au stade pour la messe du 31 août 1941. *Le Progrès de l'Allier*, 29 août 1941

Après lecture d'un manifeste de la Légion par François Valentin, puis remise du drapeau de la Légion (tricolore avec armes du Maréchal et Francisque) à Jacques Péricard, Pétain lit le serment du légionnaire auquel, bras levé, les légionnaires répondent en chœur par un « Je le jure » unanime. La cérémonie au stade terminée, les festivités se poursuivent en ville : au Casino, Pétain accueille des délégations des provinces ; un défilé légionnaire arpente les rues de la ville, puis à 20 heures un gala lyrique est donné par la musique des Chantiers de la Jeunesse.

La cérémonie des Chantiers de la Jeunesse au stade, sans doute la plus grandiose que les autorités de l'Etat Français aient organisée au cours de leurs quatre années de présence dans la ville, est une sorte de concentré des valeurs vichystes (l'ordre, la discipline, l'obéissance) et des forces qui soutiennent le régime (l'Armée, les Anciens Combattants, l'Eglise). Le stade Darragon a été le théâtre de cette monstration, destinée à marquer l'opinion.

- Le 17 mai 1942, toujours au stade de Vichy, le Maréchal Pétain vient ouvrir l'une des fêtes les plus importantes organisées par son gouvernement, la Quinzaine impériale. Lancées dans la capitale de l'Etat Français, ces fêtes se déploient dans l'ensemble de la zone non occupée et prennent des formes multiples. Il s'agit de mettre en valeur l'unité de la métropole et de l'Empire et d'insister sur la solidité du lien à un moment où une partie de l'Empire fait sécession ou est menacé par les puissances alliées⁹. Des compétitions sportives sont donc organisées dans tout le pays ; elles

⁸ Respectivement chef du gouvernement, ministres de l'Agriculture, des Colonies, de la Justice, de la Guerre, de l'Intérieur et chef de la Légion des Combattants.

⁹ Le 7 mai, Diego Suarez est pris par les Anglais.

associent des athlètes de métropole et des athlètes venus de l'Empire. Les premières compétitions ont lieu à Vichy le dimanche 17 mai et, après une messe le matin à Saint Louis à la mémoire des soldats de l'empire morts au combat, puis une cérémonie au monument aux morts en présence de Pétain et de Laval, opposent athlètes français (auvergnats pour la plupart) et des athlètes issus de l'Empire (ici d'Afrique du Nord¹⁰). La cérémonie à caractère sportif commence à 14 heures 30 au stade municipal, en présence du colonel Pascot, commissaire général aux Sports depuis qu'il a succédé à Jean Borotra en avril. Dans la tribune officielle, se rassemblent le nonce apostolique, Valerio Valeri, représentant le corps diplomatique, et des membres du gouvernement ; Benoist-Méchin, le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la Guerre, le général de La Porte du Theil, responsable des Chantiers de Jeunesse, Walter Stucki, ambassadeur de Suisse. Les manifestations sont précédées par un défilé des enfants de troupe de Billom, des élèves de l'école Michelin de Clermont (torse nu), des élèves des écoles de filles de Vichy, des élèves de l'école d'éducation physique de Paris (bld. Jourdan), des sociétés sportives de Vichy précédées de leur drapeau et enfin d'un groupe de soldats du 10^e bataillon de chasseurs en tenue de sport. Viennent ensuite les athlètes venus d'Afrique du Nord, précédées des musiques des 2^e et 21^e régiments coloniaux. Tous les sportifs prêtent le Serment de l'Athlète ; cette pratique, mise en œuvre depuis 1941¹¹ dans le cadre de la politique de « régénération » de la jeunesse, vise à mettre à l'honneur des valeurs nouvelles de courage, de discipline, de désintéressement, de loyauté, rompant avec des pratiques de l'époque précédente, considérées comme ayant contribué à l'affaiblissement national : esprit de compétition à tout prix, recherche du gain (d'où la volonté-inaboutie- d'interdire le professionnalisme). Le lever des couleurs associe un athlète métropolitain et un athlète nord-africain. Le serment de l'athlète, prêté par chaque compétiteur, et dont le texte est inscrit sur un grand panneau, se veut un gage d'un nouvel état d'esprit sportif. A Vichy, figé au garde à vous, l'athlète Malfreyt¹², bras tendu, lit le serment : « *Je promets sur l'honneur de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté, pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie* ». Les autres athlètes, impeccablement alignés devant la tribune, bras tendu répondent en écho « *Je le promets* ». Le Maréchal Pétain dont la voiture est avancée jusque sur la piste « accepte » la promesse.

Ces trois cérémonies révèlent des permanences qui constituent un rituel, devenu une marque de fabrique du régime de « l'Etat français ». Dans les trois cas, sont présents, autour du chef que la presse et le service photographique présentent comme central et charismatique, les forces d'encadrement de la société : l'armée, l'Eglise, la Légion regroupées autour de l'idée d'un renouveau de la Nation souffrante à partir de la jeunesse, devenue l'un des enjeux majeurs et à laquelle il importe d'inculquer les valeurs d'ordre, de discipline et d'effort qui sont celles du nouveau régime et qu'il met en scène par le recours aux alignements impeccables, bras tendus, d'athlètes juvéniles avançant en cadence, qui sont présentés comme la métaphore d'un pays en redressement.

Jusqu'en 1944, le stade municipal est le théâtre de manifestations du même type. Même si, après novembre 1942 et l'occupation de la zone sud, elles ont moins d'éclat, elles n'en témoignent pas moins de la volonté du régime de continuer à faire du sport un vecteur de la Révolution nationale. Ainsi, le 14 mai 1944, a lieu une nouvelle prestation du serment de l'athlète¹³. Présidée par le préfet Picot et non plus par Pétain, elle se limite à un match de football opposant le SC Vichy et Clermont-

¹⁰ Ailleurs, ce sont des athlètes venus d'Indochine. Ainsi, à Orange, des « boxeurs annamites ». A Vichy, ces athlètes nord africains sont logés à l'hôpital, pour 10 francs par jour et par personne ; information communiquée par Denis Wahl, historien de l'hôpital, à partir du registre des délibérations de celui-ci.

¹¹ La première prestation de ce serment a lieu à Alger le 29 avril 1941, à l'initiative de Borotra. Elle est reprise en métropole, au Parc des Princes le 30 juin et est peu à peu codifiée.

¹² Champion de France des 100 et 200 mètres en 1937.

¹³ *Le Progrès de l'Allier* 13 mai 1944.

Auvergne, et à des compétitions d'athlétisme entre sportifs du département. C'est un athlète vichyssois, le rugbyman Lauga, qui prête le serment. Cette manifestation, quelque peu rabougrie, traduit à la fois la persistance du régime dans son instrumentalisation du sport et l'épuisement de cette politique.

Mais le stade a ponctuellement une autre fonction. Il peut servir de lieu de détention. Ainsi, en juin 1941, au lendemain de l'invasion de l'URSS par les troupes allemandes, la France de Pétain rompt les relations diplomatiques avec l'URSS. Une partie de la population russe vivant à Vichy devient alors suspecte ; 250 personnes sont internées et rassemblées au stade, sans distinction ; s'y trouvèrent donc regroupés, parce que russes d'origine, d'anciens réfugiés d'après 1917 (russes blancs) ou des personnes n'ayant aucun lien idéologique avec le communisme. Après quelques jours, la plupart furent relâchées. Ce bref épisode qui, semble-t-il, n'a pas connu d'autre occurrence, montre que pour les régimes autoritaires, de tous lieux et de tous temps, les stades peuvent être utilisés à bien d'autres fins que sportives.

M.P.